



GOVERNEMENT

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Délégation interministérielle  
à l'hébergement et à  
l'accès au logement

# L'école, c'est important !

Votre enfant a droit à la même éducation  
que tous les autres enfants

En France, l'école publique est gratuite et l'instruction est obligatoire pour les filles et les garçons âgés de 3 à 16 ans. Celui qui prive illégalement quelqu'un de son droit à l'éducation peut être puni.

Aller à l'école c'est :

ABC

Apprendre à lire,  
écrire, compter ...

123

Apprendre la langue  
française et se faire  
comprendre

Préparer son avenir  
et avoir un métier

Avoir la possibilité de  
mieux vivre en société

Inscrivez votre enfant **dès trois ans**  
il progressera avec tous les autres.

Pour réussir, chaque jour d'école  
compte : **l'école, c'est tous les jours  
et toute la journée**

Dites-lui que **vous êtes fiers de ses  
efforts et de ses progrès**

Pour scolariser vos  
enfants, **rapprochez-  
vous des médiateurs  
scolaires**

Ils vous aideront dans vos  
démarches et soutiendront votre  
enfant dans sa scolarité. Pour avoir  
son contact écrire à :  
**resorption-bidonvilles.beta.gouv.fr**

